



Procès-verbal de la 1e assemblée régulière du Laboratoire MuSE, Maths et Arts, tenue le mardi 23 novembre 2021 à 10 h 00 via Zoom

Laboratoire MuSE, Maths et Arts

Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation (UQAR)







Laboratoire MuSE, Maths et Arts

Procès-verbal de la 1e assemblée régulière du Laboratoire MuSE, Maths et Arts, tenue le mardi 23 novembre 2021 à 10 h 00 via Zoom

DOCUMENT – 1 (MMA)

LABORATOIRE MuSE, Maths et Arts

Assemblée régulière du 23 novembre 2021

ORDRE DU JOUR

Pr

9. Levée de l'assemblée

rc	ojet d'ordre du jour					
	1.	Mot de bienvenu				
	2.	Tour de table				
	3.	Axes de recherche				
	4.	Mode de fonctionnement				
	5.	Développement de la recherche et demande de subvention				
	6.	Ajustements concernant le site				
	7.	Divers				
	8.	Date et heures de la prochaine assemblée				

LABORATOIRE MuSE, Maths et Arts

Assemblée régulière du 23 novembre 2021

Membres	Présences	Absences motivées	Absences
ALEXANDRE, Marie Professeure	х		
BERNATCHEZ, Jean Professeur	х		
DUPUIS-BROUILLETTE, Marilyn Professeure	x		
FOURNIER, Sonia Professeure	х		
OUELLET, Sébastien Professeur	х		
ST-JEAN, Charlaine Professeure	х		

1. Mot de bienvenu

La directrice du Laboratoire souhaite la bienvenue aux nouvelles et au nouveau membres dont madame Chalaine St-Jean, madame Marilyn Dupuis-Brouillette ainsi que monsieur Sébastien Ouellet. Madame Sonia Fournier souligne la transition du Laboratoire MuSE et FaDU vers le Laboratoire MuSE, Maths et Arts. Les professeurs Marie Alexandre et Jean Bernatchez, membres fondateurs, ont contribué à l'inclusion des valeurs, des recherches et des projets dans le cadre du Laboratoire MuSE, Maths et Arts.

Adoption du projet d'ordre du jour

À la suite de la lecture du projet d'ordre du jour par la direction, madame Marie Alexandre a demandé l'adoption du projet. Sur la proposition de madame Marie Alexandre, appuyée par monsieur Jean Bernatchez, le projet d'ordre du jour a été adopté.

2. Tour de table

Les membres ont présenté leurs parcours professionnels ainsi que leurs préoccupations de recherche ou projet doctoral. À la suite, les membres ont soulevé les valeurs concernant le Laboratoire dont la bienveillance, l'innovation, la créativité, le rayonnement, le soutien, etc. ainsi que la cohérence des décisions au regard du monde de fonctionnement.

3. Axes de recherche

Monsieur Sébastien Ouellet mentionne que l'Axe I Savoir-enseigner pourrait inclure les lieux non formels dans le but d'élargir le concept (bibliothèque, musée, centre d'exposition, etc.). Monsieur Ouellet fait référence à ses recherches sur la littératie et ruralité. Les membres expriment qu'il sera nécessaire de réfléchir sur les Axes I et II lors de la prochaine assemblée.

AXE 1 - Modélisation du savoir enseigner

La modélisation suppose la conception de modèles : soit des objets pertinents à l'enseignement et à l'apprentissage, soit des représentations de dispositifs didactiques ou de pratiques pédagogiques expérimentés, validés et efficaces.

- Quels sont les modèles originaux à privilégier en formation concernant les mathématiques et les arts?
- Comment se conjuguent le temps, l'action et la présence, traits essentiels de la pratique pour les mathématiques et les arts?

AXE 2 - Perspectives interdisciplinaires

Adopter un point de vue interdisciplinaire permet de porter un nouveau regard sur les disciplines ainsi que l'intégration des savoirs et des processus d'apprentissage. Elle facilite aussi la création de liens, le transfert de connaissances et d'habiletés entre les disciplines.

• Quels sont les modèles du savoir-enseigner impliquant différentes perspectives interdisciplinaires portant sur les mathématiques et les arts?

- Quelles sont les pratiques découlant d'approches interdisciplinaires et le transfert des connaissances concernant les mathématiques et les arts?
- Quelles sont les avancées et les limites du débat sur l'interdisciplinarité de ces champs d'études?

4. Mode de fonctionnement

Le mode de fonctionnement tel que présenté sur le site du Laboratoire convient à l'ensemble des membres.

5. Développement de la recherche et demande de subvention

Monsieur Jean Bernatchez souligne que le Fonds institutionnel de recherche (FIR/UQAR) s'adresse aux nouveaux chercheurs (période de 5 ans). Monsieur Bernatchez mentionne que le Fonds Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC), « nouveau chercheur » est à privilégier en début de carrière. Madame Marie Alexandre demande s'il existe un Fonds institutionnel équipe. Monsieur Jean Bernatchez précise qu'il n'est pas présent à l'UQAR.

Monsieur Jean Bernatchez explique qu'il est important de favoriser des actions concertées. En ce sens, monsieur Bernatchez offre au Laboratoire un montant de 2 000\$ par année dans le but d'embaucher un étudiant ou une étudiante pour accompagner la direction au regard de certaines tâches administratives. Monsieur Bernatchez mentionne qu'il sera nécessaire de rédiger un contrat, définir le poste, préciser les tâches en vue de l'affichage. La direction sera responsable de la démarche et accompagnera le candidat ou la candidate et les suivis.

Monsieur Jean Bernatchez mentionne qu'il est possible de présenter des factures concernant les activités rattachées au Laboratoire. Toutefois, le laboratoire ne donnera pas d'argent ou de soutien financer.

Madame Marie Alexandre offrira un soutien concernant la cueillette des données pour des projets de recherche reliés au Laboratoire. Son apport financier servira aux membres qui souhaitent concrétiser leurs projets.

Les membres s'entendent pour ne pas demander de soutien institutionnel considérant la lourdeur et les exigences de fonctionnement.

Monsieur Jean Bernatchez et madame Marie Alexandre indiquent qu'il serait intéressant de réaliser « un visuel » comme des capsules, webinaires, vidéos, etc. Madame Alexandre souligne le soutien de monsieur Jean-Luc Théberge, technicien (vidéo, photographie, événement) à l'UQAR. Madame Sonia Fournier mentionne que ces stratégies sont fort pertinentes et qu'elle compte présenter un plan publicitaire aux membres lors de l'assemblée régulière du 11 janvier 2022. Madame Fournier a l'intention de consulter le Services des communications.

6. Ajustements concernant le site

En lien avec le commentaire de monsieur Sébastien Ouellet au regard de l'Axe I, il apparaît que le titre du Laboratoire serait à repréciser. Monsieur Ouellet mentionne que la culture unie l'ensemble des disciplines

ou des milieux non formels. Madame Marie Alexandre souligne que les mathématiques sont un langage. Madame Alexandre suggère le titre suivant : *MuSE, Arts et littératie*. Ce point sera rediscuté lors de la prochaine assemblée, le 11 janvier 2022.

L'utilisation du Laboratoire est privilégiée entre autres, pour la diffusion, les communications, les médias sociaux, les conférences, les publications, etc. (rayonnement).

7. Divers

Monsieur Sébastien Ouellet mentionne qu'il réalise un projet de recherche portant sur la littératie et ruralité. Un site Internet présente la Médiathèque de l'Héritage de l'Islet-Sud, un organisme à but non lucratif dédié à l'éducation, à la culture et au patrimoine https://www.mediathequeheritage.com/.

Monsieur Ouellet indique qu'un événement aura lieu au campus de Lévis en mai ou juin 2022 dans le but de présenter son projet de recherche et ses implications en milieu communautaire. Voici l'introduction d'un numéro thématique rédigé par monsieur Ouellet :

L'objectif général du numéro thématique est de mettre l'accent sur l'enjeu de l'éducation « pour tous » et l'accès des individus aux connaissances qui permettent d'évoluer dans la société (UNESCO, 2008). À ce propos, plusieurs communautés rurales du Québec et du Canada font face à un défi important en matière de littératie et de développement socioéconomique (Gélineau et al, 2018). La littératie, dans sa dimension personnelle et collective, est définie comme « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes » (Lacelle et al, 2016). Ainsi, des adultes qui présentent de faibles compétences en littératie « risquent de se voir piégés dans une situation où ils ne peuvent que rarement bénéficier de formation, et où leurs compétences restent médiocres ou se détériorent avec le temps, ce qui les empêche encore davantage de participer à des activités d'apprentissage » (OCDE, 2013, p. 36).

- 8. Date et heures de la prochaine assemblée, mardi le 11 janvier 2021 à 10 h 00
- 9. Levée de l'assemblée à 12 h 05

Sonia Tourier

Sonia Fournier

Directrice du Laboratoire MuSE, Maths et Arts

Rédigé le 24 novembre 2021